

UN DEBAT CITOYEN HOULEUX SUR LA REDEVANCE INCITATIVE

Société

Publié le 08/02/2016 à 03:53, Mis à jour le 08/02/2016 à 08:59



Table ronde autour de la redevance incitative et la gestion des déchets. Des questions au cas par cas ont été exprimées et le montant total de la facture payée par le consommateur était bien en cause lors de cette réunion ouverte au débat citoyen./Photo DDM

Le débat citoyen relatif à la gestion des déchets et la redevance incitative, attendu par de nombreux usagers, s'est tenue le 4 février, à 20 heures. Ce débat initié par l'association BAZ d'Idées a déplacé plus d'une centaine de personnes à la Coopé de Baziège, habitants qui n'ont pas hésité à venir poser des questions ouvertes et mieux comprendre le principe de la redevance incitative qui depuis sa mise en place fait polémique sur la place publique.

Retour sur la soirée

La première partie a été ouverte par le président de Baz d'Idées : Olivier le Galloudec qui a présenté les animateurs du débat sur la réglementation sur les déchets.

La parole a ensuite été donnée aux élus et techniciens du SICOVAL venu approfondir le fonctionnement sur la gestion intercommunale des déchets et le pourquoi de cette redevance.

Claire Gérard, directrice du Decoset, syndicat mixte ayant pour vocation la mise en place d'une filière de traitement et de valorisation des déchets ménagers et Georges Saleil, vice-président en charge de la politique de gestion des déchets au SICOVAL ont expliqué les enjeux et la nécessité de réduire les déchets. La chef de pôle environnement du Sicoval, E.Delmas Malfere a rappelé que la redevance incitative visait à une plus grande maîtrise des coûts liés à la collecte et au traitement des déchets.

Les questions des usagers devaient être réservées à la deuxième partie de la soirée ; mais les interrogations n'ont pourtant pas tardé à fuser au fur et à mesure des présentations et explications données par les élus.

Les interrogations fusent

Les signataires à la pétition (voir article de la Dépêche du janvier) opposants à la redevance incitative étaient bien présents et un Baziégeois a demandé au maire, Jean-François Roussel, qu'elle était sa position à ce sujet.

Les nombreuses informations apportées, les flyers et les notes à disposition du public ont permis toutefois de sensibiliser les personnes qui jusque-là ne souhaitaient pas changer le volume de leur bac par exemple ou bien réfractaires à la redevance incitative.

Béatrice Bergé-Turpin